



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires étrangères : personnel

Question écrite n° 37513

Texte de la question

Mme Joëlle Huillier interroge M. le ministre des affaires étrangères sur la réorientation des moyens diplomatiques français vers les futurs pays émergents. Dans son référé sur l'évolution du réseau diplomatique, la Cour des comptes souligne que la réduction des effectifs depuis 2007 ne s'est pas accompagnée des redéploiements géographiques nécessaires : alors que les postes dans les grandes ambassades (Londres, Washington) ont peu diminué, ceux dans les pays émergents ont faiblement progressé (Chine, Inde) ou ont baissé (Afrique du sud, Brésil). Cette évolution apparaît inadaptée aux nouveaux enjeux stratégiques, notamment dans le domaine économique. Ainsi, les deux tiers des réductions de postes ont eu lieu dans des pays d'Afrique subsaharienne, alors que certains d'entre eux sont considérés comme les émergents de demain, du fait de leur croissance démographique et économique, du développement de leurs infrastructures et de leur stabilité politique (Angola, Côte-d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Mozambique, Nigéria notamment). Dans sa réponse au référé de la Cour des comptes, il a indiqué que les redéploiements d'effectifs en direction des pays émergents se poursuivraient d'ici 2015 dans le cadre du plan d'adaptation du réseau. Elle lui demande de lui communiquer la liste des États qui bénéficieront de cette présence diplomatique renforcée. Elle souhaite aussi savoir si le Gouvernement envisage une réorientation plus large des priorités consulaires de la France en direction des futurs pays émergents en Afrique et en Asie.

Texte de la réponse

L'adaptation du réseau diplomatique initiée depuis douze mois vise à une meilleure articulation entre le degré des intérêts nationaux et la présence française à l'étranger. Elle se traduit par un investissement axé sur les sujets prioritaires (diplomatie économique, enjeux de la mondialisation, aide au développement, communautés françaises à l'étranger) et par un effort particulier au profit des pays émergents comme des pays en sortie de crise. Ces redéploiements vers les zones géographiques qui correspondent aujourd'hui aux intérêts politiques et économiques français seront poursuivis dans les années à venir. Plus de 300 emplois (ETP), répondant à des besoins nouveaux, seront ainsi redistribués au cours du triennum 2013 - 2015, dans le respect strict du plafond d'emplois fixé au ministère (600 ETP à restituer d'ici 2015). Bénéficieront de cette stratégie le Qatar, l'Arabie saoudite, les Emirats Arabes Unis, le Koweït, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie, la Corée du Sud, la Chine, l'Inde, la Birmanie, le Mali, le Rwanda, le Chili, la Colombie, l'Afrique du Sud, le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan ou encore la Turquie. De même, la direction des entreprises et de l'économie internationale a été créée le 1er mars 2013 au sein de la direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, notamment dans une logique d'assistance des postes dépourvus de service économique ou du soutien commercial d'Ubifrance. Pour les pays justifiant un appui commercial dédié, il a été décidé la création de huit postes de volontaires internationaux en administration à compter du 1er novembre 2013. Ils seront affectés dans des pays à potentiel important : Costa Rica, Equateur, Uruguay, Nouvelle-Zélande, Cambodge, Ethiopie, Mozambique ainsi que sur un poste couvrant la Géorgie, l'Arménie et le Turkménistan. Deux nouveaux postes seront créés au 1er janvier 2014. Leur affectation fait l'objet de consultations avec la Direction Générale du Trésor et Ubifrance. Le secteur des visas fait également l'objet d'un effort soutenu en direction des pays émergents

puisque 75 ETP seront créés dans les trois prochaines années. En 2013, ces créations de postes supplémentaires concernent la Chine (+ 8), l'Indonésie et les Philippines (+ 2), les Emirats Arabes Unis, l'Inde, le Nigeria, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et l'Ukraine (+ 1). Cette politique trouve aussi sa concrétisation dans les ouvertures récentes de consulats généraux dans les pays émergents (Chengdu et Shenyang en Chine, Calcutta en Inde, Almaty au Kazakhstan). Ils constituent des leviers importants d'accompagnement des investissements français et de l'attractivité du territoire.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Huillier](#)

Circonscription : Isère (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37513

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 septembre 2013](#), page 9534

Réponse publiée au JO le : [22 octobre 2013](#), page 11022